



Déclaration SUD Santé A. Chenevier - H. Mondor au C.T.E.L. du 1 octobre 2009 à joindre au P.V.

Madame la Présidente, Monsieur le Secrétaire de l'Instance, Mesdames, Messieurs,

Vous vous apprêtez à tenir une réunion dont l'ordre de jour ne peut laisser quiconque indifférent. Il y sera en effet question des effectifs titulaires et contractuels, de la situation financière et du projet médical du regroupement hospitalier.

Malheureusement peu de chance, dans le cadre de celle-ci, que vous alliez au fond des sujets tant il est vrai que cette instance ressemble plus à une chambre d'enregistrement qu'à un véritable lieu de dialogue et de décision.

Pour autant nous vous proposons de plonger tout de suite au cœur de nos préoccupations. Comment, en effet, aborder la restructuration de la chaîne alimentaire sans y parler de son véritable objet, la suppression de 3 postes en cuisine et le glissement de cette charge de travail que représente la mise en route des petits déjeuners vers une autre catégorie : les aides-soignants qui souffrent aujourd'hui par manque d'effectif et de reconnaissance.

Comment aborder la situation financière de notre établissement sans se projeter dans la loi de financement de la sécurité sociale pour 2010. Nous n'arrivons même pas à boucler le budget de 2009 que l'on nous annonce la nécessité impérieuse de nouvelles économies...L'A.P.-H.P. évalue à 1200 suppressions de postes soignants et 160 postes médicaux, l'effort à faire en 2010. Combien pour un établissement comme le nôtre ?

Jusqu'où la logique ultra-libérale va-t-elle nous mener ?... Dans le mur selon toute vraisemblance... Comment aborder la situation des effectifs sans dénoncer le non renouvellement de dizaines de Contrat à Durée Déterminée qui, au-delà d'apporter notre contribution au chômage galopant, vient mettre en danger la qualité des soins et avec elle le patient par une charge de travail accrue.... Sauf à renoncer à nos missions, une réduction des effectifs est tout bonnement suicidaire, et contrevient à l'obligation légale de l'employeur de préserver la santé de ses personnels. Comment aborder les projets du groupement hospitalier, restructuration de la restauration, fermeture de l'hôpital Joffre, fermeture de la consultation de stomatologie de l'Hôpital Henri Mondor...

A l'évidence, la situation de notre établissement dans son présent et son avenir mérite mieux qu'une simple réunion d'information. Il y faudrait pour le moins que la voix des personnels encore garants, de part leur engagement de tous les jours, de la dimension humaine essentielle à notre secteur d'activité, soit plus qu'entendue, écoutée mais surtout prise en compte...Plus de simulacre, l'heure est trop grave, les enjeux trop importants pour perdre du temps. Nous appelons chacun, défenseur d'un service de santé de qualité, à dénoncer la logique strictement économique qui gouverne aujourd'hui nos établissements dans le cadre d'une désobéissance citoyenne assumée, puisque la loi, pour le coup, ne répond pas de l'intérêt général.